

Délibération n° 2022-56
Ouverture de parcours de BUT – pôle Guadeloupe

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 30 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,
Vu la délibération n°2002-29 du Conseil académique du 28 septembre 2022,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote :

Il est demandé aux administrateurs de valider les demandes d'ouverture du parcours Education Spécialisée (ES) pour le BUT Carrières sociales(CS) et du parcours gestion pilotage des ressources humaines générales (GPRH) pour le BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) à l'IUT de la Guadeloupe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 27
Membres présents et représentés : 27	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

Les demandes d'ouverture de parcours de BUT (pôle Guadeloupe), conformément à l'annexe, sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 30 septembre 2022

Le Président de l'Université des Antilles


Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R 421-I du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr





Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

RENTREE UNIVERSITAIRE 2023
DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE D'UN PARCOURS
DANS UNE SPECIALITE DE LP-BUT EXISTANTE
(à retourner pour le 14 octobre 2022 à suivi-but@enseignementsup.gouv.fr)

Établissement : UNIVERSITE DES ANTILLES

Ouverture d'un parcours

IUT de rattachement : IUT DE LA GUADELOUPE

Fermeture d'un parcours

Code UAI de l'IUT : 9711052S

Adresse : 166 rue des officiers 97120 SAINT CLAUDE

Spécialité de LP-BUT concernée par la demande (intitulé de la formation) : BUT CS (Carrières Sociales)

Code formation sur Parcoursup de la LP-BUT : RNCP35514
(uniquement pour les spécialités comportant des parcours type 1 ou 2)¹ :

Année d'ouverture de la LP-BUT : 2021

Parcours existant(s) : ASSC (Animation Sociale et Socioculturelle) et CGC3S (Coordination et Gestion des Etablissements et des Services Sanitaires et Sociaux)

Demande d'ouverture du parcours (intitulé du parcours) : Education Spécialisée (ES)

~~Demande de fermeture du parcours (intitulé du parcours et code de la formation sur parcoursup) :~~

Adresse du site d'implantation du parcours (si différent du site de la spécialité) :
166 rue des officiers 97120 SAINT CLAUDE

Nombre de groupes : 1 (effectif du parcours : 20)

Formation initiale ou en alternance : INITIALE (BUT1, BUT2 et BUT3)

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

1 – IUT DE LA GUADELOUPE

– CONSEIL DE L'IUT (**avis et date**) :

2 – UNIVERSITE DES ANTILLES

– COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE ou
INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :

¹ Les parcours « type 3 » feront l'objet d'une création d'une nouvelle formation sur Parcoursup

- CONSEIL D'ADMINISTRATION (Avis et date) :
- PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ (**date et signature**)

Le _____ à Pointe à Pitre,
Le Président

Pr Michel GEOFFROY

DIRECTION

Référence :

IUT/GA/AC/ n°2022

Dossier suivi par :

Guyène **AUORE**

Tél. 0590.48.34.81

Port. 0690.81.41.21

guylene.aurore@univ-antilles.fr

Demande d'ouverture du parcours ES (Spécialité BUT CS)

Argumentaire

Justification de la demande d'ouverture :

Les **mouvements sociaux de 2009, puis de 2021 en Guadeloupe** ont mis en exergue de **nombreuses problématiques sociales, culturelles, économiques et politiques**. Avec un taux de chômage de 23,7% et de 56,3% des moins de 25 ans dû à un faible niveau de qualification et un retard structurel avéré, ce département français se déploie tel un chantier où l'Intervention Sociale et, en particulier, l'éducation spécialisée doit prendre une place prépondérante. Au gré des diagnostics territoriaux les différents acteurs publics et privés interagissent et on voit naître des projets adaptés. Le développement durable, la santé, le périscolaire, l'insertion professionnelle ou encore **la délinquance juvénile croissante dans notre département**, sont autant de questions sur lesquelles se positionnent les principaux acteurs institutionnels.

Ces différents objectifs ainsi posés montrent la **nécessité sur le territoire de personnel cadre formé**. En effet, l'examen de l'action professionnelle territoriale fait, aujourd'hui, ressortir un fort besoin en intervention sociale. De plus, **le seul centre de formation (CFTS-Guadeloupe) dispensant le DEES est actuellement en liquidation. Le territoire ne dispose plus cette offre de formation.**

L'enjeu de l'ouverture du BUT Carrières sociales parcours Education Spécialisée s'avère majeur afin de répondre au besoin professionnel créé par le contexte socio-économique du département.

Positionnement de la formation

- Au niveau de la composante

Créé en 2017, le département Carrières sociales l'IUT de la Guadeloupe est venu renforcer l'offre de Formation de l'IUT en Sciences Humaines et Sociales (SHS).

- Au niveau universitaire

Le département CS de l'IUT de la Guadeloupe est le seul département de l'université des Antilles a proposé cette offre de formation.

- Au niveau régional

La réforme inhérente aux diplômes d'état du travail social (au grade licence) conduit implicitement les acteurs universitaires et les institutions de formation à se rencontrer et à collaborer.

L'IUT de la Guadeloupe est en conventionnement avec les deux écoles du travail social que sont : le Centre de Formation du Travail Social (CFTS) et l'école des travailleurs du social Form'Action, depuis 2018.

Des enseignements sont mutualisés et, à la faveur des nouvelles procédures administratives, l'expertise universitaire est mise en avant (Présidence de la commission pédagogique, Responsabilité pédagogique du module d'initiation à la recherche dans le domaine du social...). Les apprenants de ces écoles bénéficient ainsi d'un environnement universitaire.

La fermeture (liquidation) du CFTS laisse des jeunes sans possibilité de formation dans ce domaine sur le territoire guadeloupéen. Le développement de l'offre de formation en SHS est, plus que jamais, une priorité surtout en intervention sociale. La LP BUT CS vise à y répondre. Les acteurs de formation précités, les acteurs professionnels et les acteurs institutionnels ont déjà intégré ce diplôme dans leur stratégie de développement.

Objectifs en termes d'effectifs et de flux

Le département CS de l'IUT de la Guadeloupe compte aujourd'hui une soixantaine d'étudiants (BUT 1 + BUT 2). Pour l'ensemble des filières de l'IUT, l'accueil des bacheliers technologiques est de 50%. Pour les deux des parcours ASSC et CGE3S du département CS de l'IUT, l'accueil des bacheliers technologiques atteint près de 60%. Cette même configuration sera respectée pour le parcours ES.

Les professionnels du secteur social et médico-social, les titulaires du diplôme d'état de moniteur éducateur pourront être accueillis sur dossier en BUT 2.

L'IUT de la Guadeloupe se situe sur le campus de Camp Jacob à Saint-Claude à 75 kilomètres du poumon économique de la Guadeloupe. Il construit son offre de formations en amoindrissant l'effet de sa localisation grâce à la signature de conventions de partenariats avec les fédérations nationale et locale des centres sociaux et des structures de service à domicile.

L'ouverture d'un BUT CS-Parcours ES à l'IUT de la Guadeloupe laisse présager une poursuite favorable du maillage territorial initié entre l'IUT et les acteurs économiques et participera à l'augmentation de l'offre globale de la formation universitaire en SHS en Guadeloupe.

Saint-Claude, le 29 août 2022

La Directrice de l'IUT de la Guadeloupe





Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

RENTREE UNIVERSITAIRE 2023
DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE D'UN PARCOURS
DANS UNE SPECIALITE DE LP-BUT EXISTANTE
(à retourner pour le 14 octobre 2022 à suivi-but@enseignementsup.gouv.fr)

Établissement : UNIVERSITE DES ANTILLES

Ouverture d'un parcours

IUT de rattachement : IUT DE LA GUADELOUPE

Fermeture d'un parcours

Code UAI de l'IUT : 9711052S

Adresse : 166 rue des officiers 97120 SAINT CLAUDE

Spécialité de LP-BUT concernée par la demande (intitulé de la formation) : BUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations)

Code formation sur Parcoursup de la LP-BUT : RNCP35376
(uniquement pour les spécialités comportant des parcours type 1 ou 2)¹ :

Année d'ouverture de la LP-BUT : 2021

Parcours existant(s) : GEMA (Gestion Entreprenariat Management des Activités) et GC2F (Gestion Comptable Finance et Fiscalité)

Demande d'ouverture du parcours (intitulé du parcours) : Gestion Pilotage des Ressources Humaines (GPRH)

~~Demande de fermeture du parcours (intitulé du parcours et code de la formation sur parcoursup) :~~

Adresse du site d'implantation du parcours (si différent du site de la spécialité) :
166 rue des officiers 97120 SAINT CLAUDE

Nombre de groupes : 1 (effectif du parcours : 30)

Formation initiale ou en alternance : ALTERNANCE (BUT2 et BUT3)

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

1 – IUT DE LA GUADELOUPE

– CONSEIL DE L'IUT (**avis et date**) :

2 – UNIVERSITE DES ANTILLES

– COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE ou INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :

¹ Les parcours « type 3 » feront l'objet d'une création d'une nouvelle formation sur Parcoursup

- CONSEIL D'ADMINISTRATION (Avis et date) :
- PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ (**date et signature**)

Le _____ à Pointe à Pitre,

Le Président

Pr Michel GEOFFROY

DIRECTION

Référence :

IUT/GA/AC/ n°2022

Dossier suivi par :

Guyène AURORE

Tél. 0590.48.34.81

Port. 0690.81.41.21

guylene.aurore@univ-antilles.fr

Demande d'ouverture du parcours GPRH (Spécialité BUT GEA)

Argumentaire

Justification de la demande d'ouverture :

L'IUT de la Guadeloupe garantit la réussite d'étudiants de filières techniques et de services inscrits en DUT, LP et DU depuis plusieurs années. Au rang de ses priorités figurent les ambitions:

- de soutenir et d'inciter au développement de la Formation Continue et Alternance
- de mettre en place un véritable service de FCA
- de travailler directement avec les CFA, les branches professionnelles, ...
- de développer ses ressources propres

Informés des demandes d'ouverture de campagnes d'ouverture de parcours de BUT, c'est avec un réel plaisir que nous souhaitons demander l'ouverture du parcours GPRH de la spécialité de BUT GEA

L'IUT compte 4 filières : - GEA (ouverte en 1998),
- GB (ouverte en 1999),
- MMI (ouverte en 2014),
- CS (ouverte en 2017).

Positionnement de la formation

Le département GEA de l'IUT de la Guadeloupe compte aujourd'hui une centaine d'étudiants (2 années). Il a toujours appelé de ses vœux la création de l'option GPRH sans pour autant formuler de demande d'ouverture. Pourtant l'accréditation de la spécialité de BUT GEA parcours GPRH apparaît nécessaire sur place, en complément des parcours GEMA et GC2F, pour compléter l'offre de formations. Elle contribuerait à réduire la déperdition d'étudiants contraints au départ pour une poursuite d'études en France en l'absence de BUT GPRH local (l'ex option RH de DUT).

L'absence de parcours GPRH a conduit l'IUT de la Guadeloupe à dispenser, depuis 3 ans, en partenariat avec l'Université de la Guyane une licence professionnelle GRH (42 inscrits en 2021). L'objectif de la demande d'accréditation pour le BUT GPRH est, entre autres, de pallier la fin de convention de partenariat de la LP GRH. Le parcours GPRH en BUT3 se substituerait à cette LP GRH de l'université de la Guyane. L'équipe pédagogique est donc en place et est fin prête à dispenser, avec l'approche par compétence, des cours au sein du BUT GPRH dès la rentrée universitaire prochaine. Ces cours seront autofinancés puisque dispensés entièrement en alternance (BUT2 et BUT3 en alternance).

L'IUT de la Guadeloupe se situe sur le campus de Camp Jacob à Saint-Claude à 75 kilomètres du poumon économique de la Guadeloupe. Il construit son offre de formations en amoindrissant l'effet de sa localisation

grâce à la signature de conventions de partenariats avec des entreprises comme l'UDE MEDEF Guadeloupe, des organisations patronales de Guadeloupe, et un cluster d'entreprises dans le numérique GuadeloupeTech'. Il participe également à des dispositifs d'innovation locale en maillage avec les acteurs du territoire : Campus des métiers de l'audiovisuel et du cinéma, Journées startup GP, Concours innovaTech, Journée Mémoires « Remi Nainsouta », Journée Management et Avenir, Concours d'éloquence, Erasmus Day avec le lycée de Baimbridge et des lycéens européens.

Les relations partenariales participent de l'insertion des alternants dans les services RH des entreprises locales. Dans le cadre des partenariats, d'une part, les étudiants intègrent des missions et responsabilités au service d'entreprise locale notamment spécialisées dans le domaine des RH et du recrutement. D'autre part, formés en universités, en écoles spécialisées en RH, les professionnels sont de plus en plus nombreux à offrir des projets d'insertion professionnelle sur-mesure.

L'ouverture d'un BUT GPRH à l'IUT de la Guadeloupe laisse présager une poursuite favorable du maillage territorial initié entre l'IUT et les acteurs économiques. Elle participerait à l'augmentation de l'offre globale de la formation universitaire en Gestion en Guadeloupe.

Le BUT GEA GPRH est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat général (avec les options de sciences économiques et mathématiques) ou d'un bac STMG -sur dossier, voire tests et/ou entretien. D'autres candidats souhaitant se réorienter peuvent également y prétendre : étudiants de licence (L1 ou L2), de classe préparatoire en gestion commerce... peuvent être admis sous réserve de la décision du jury d'admission

Dans le cadre d'une politique de recrutement adaptée à son positionnement géographique (petite ville éloignée du poumon économique de la Guadeloupe), avec un bassin de recrutement sur deux Pôles géographiques de l'Université (Martinique et Guadeloupe), l'IUT organise des journées portes-ouvertes ciblées (tout public, LP, demandeurs d'emploi, ...). Des journées d'immersion pour des lycéens de Première et Terminale (voir tableau ci-dessous) sont également proposées, ainsi que des visites de lycées par les étudiants, accompagnés de leurs responsables pédagogiques.

Objectifs en termes d'effectifs et de flux

L'IUT œuvre pour le recrutement de Bacs Technologiques. L'intégration d'étudiants des filières technologiques, et dans une moindre mesure les filières professionnelles, constitue aujourd'hui la pierre angulaire de sa politique. Les candidatures des titulaires d'un bac technologique sont analysées en tenant compte de la qualité de leurs dossiers. Le pourcentage de bacheliers technologiques a augmenté en 5 ans (passe de 34 à 50%). Mais il est difficile d'intégrer des bacs professionnels aux effectifs des étudiants pour la filière du GEA.

Les objectifs, en termes de flux, pour la prochaine période visent les filières générales et les filières technologies STMG de la région académie de Guadeloupe et des îles du nord. En termes d'effectifs, nous accueillons chaque année 60 étudiants en première année. Nous espérons atteindre d'ici 2025 100 étudiants en BUT1 qui se répartiront dans les 3 parcours, GEMA, GC2F et GPRH.

Saint-Claude, le 29 août 2022

La Directrice de l'IUT de la Guadeloupe

